Le Lilas, parfum à la mode

Le *Lilas* signifie : Innocence et Jeunesse.
Belles, embaumez-vous au savon Montespan : Son délicat parfum, à l'exquise finesse,
Vous fera le teint frais, pur, rayonnant et blanc.

Savonnerie Victor Vaissier, Paris-Roubaix.
En vente chez tous les merciers en gros.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Nous n'avons eu à l'audience d'hier, aucune affaire bien importante. Des fraudeurs et des vagabonds qui défile comme à l'ordinaire au banc des timorés.

Seul, un mendiant s'est chargé d'intéresser un moment le tribunal et le public.

ROUBAIX

Un bienfait n'est jamais perdu. — Tout le monde connaît ce proverbe, qui reçoit de si fréquents démentis. Mme X.... en a fait l'expérience l'autre jour à ses dépens ; encore en est-elle quitte à bon marché.... on lui a promis des coups, mais, grâce au tribunal, elle ne les recevra que dans 6 mois, peut-être jamais.

Il y a un mois environ, le nommé Désiré Houtière parcourait une rue de Tourcoing et demandait la charité de-a toutes les maisons. Comme il venait de s'adresser à Mme X...., un gendarme, qui, par hasard passait par là, l'interpella, lui demanda ses papiers, qu'il avait oubliés chez lui, et finalement lui déclara qu'il allait le mettre en état d'arrestation pour vagabondage et mendicité. La dessus, violemment indignée de Houtière, qui prétendait ne pas mendier. Mais les morceaux de pain et les pommes de terre contenus dans son sac, le démentaient.

Néanmoins, pour plus de sûreté, le gendarme interrogea Mme X.... qui, fort embarrassée, finit par avouer avoir donné trois pommes de terre au mendiant. Se voyant démasqué, Houtière se rétracta tout rouge et, montrant le poing à la pauvre dame, lui déclara qu'il lui ferait son affaire.

Hier, à l'audience, le président rappela les faits à l'inculpé. Ce dernier ne nia pas le fait.

« Je ne comprends pas, dit-il, que le tribunal se refuse à reconnaître mon innocence. »

Lorsque Mme X.... est appelée à la barre, il lui renouvelle ses menaces, mais afin qu'il ait le temps d'apaiser sa colère, les juges le gratifient de 6 mois de prison.

***

Autres condamnations. — Jean Hoalva, 3 mois et un jr de prison, pour vol. — Gustave Corbilion et Léon Renon, 4 mois et 100 f. amende, pour fraude. — Sylvain Destrée, 8 jours, pour mendicité. — Désiré de Sienen, 6 mois, 5 f., coups, rébellion, outrages, et ivresse. — Alfred Feuillette, 2 mois, prévenu d'vagabondage. — Wales Gengoski, 4 mois, vagabondage, infraction à un arrêté d'expulsion. — Gustave Dorlen, 5 jours, 500 francs, fraude. — Louis Masquelier, 15 jours, vagabondage. — Augustin Potilleux, 6 jours, 500 francs, fraude. — François Koels, 1 mois, infraction d'un arrêté d'expulsion.

Mᵉ Courant.

Tribunal civil de Lille

Audience des criées

Le tribunal dans son audience de mercredi 26 décembre, a statué sur les adjudications suivantes :

Deux corps de bâtiments comprenant : le premier, trois habitations d'ouvriers ; le second, six maisons d'ouvriers à Marquette-lez-Lille, rue du Bamont de l'Epinette. Mise à prix, 2,350 francs. Adjugés pour 2,535 à Bulteau.

Une maison, rue de l'Eglise, à Marquette-lez-Lille. Mise-à-prix, 3,500. Adjugée pour 3,505 fr. à Mᵉ Bulteau.

Tribunal commercial maritime
DE DUNKERQUE

Audience du 22 décembre 1891

Présidence de M le capitaine de vaisseau Wrahen, délégué spécial.

Ministère public : M. Bertelot, lieutenant de vaisseau.

Le 23 courant, le tribunal commercial maritime institué par le décret du 26 mars 1863, pour examiner les cas d'accidents et collision en mer, s'est réuni dans la première chambre à Dunkerque à l'effet de juger le patron et deux matelots de l'équipage du chalupe d'albert de Gravelines, qui étaient prévenus de contravention au sujet règlements du 25 septembre 1888, concernant l'réglementation des feux de portion que doivent avoir tous les navires en marche.

Voici quelques détails sur cette affaire :

Dans la nuit du 7 septembre dernier, le yacht à vapeur Velleda, appartenant à M. Meunier, fabricant de conserves à Paris, abordait à la hauteur de Calais le langoustier pêche. Albert et le capitaine sont tous deux blessés immédiatement, emportant dans les flots 3 matelots et 1 mousse. Dès l'enquête, il résultait que le bateau de pêche n'avait pas les feux réglementaires. Les survivants de cette catastrophe sont défendus par Mᵉ Cavrois.

Après un délibéré, le tribunal acquitte les deux matelots et condamne M. Meunier à 16 francs d'amende.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du 23 décembre

Présidence de M. Lepot, conseiller à la Cour d'Appel de Douai.

Ministère public : M. Proteau, juge suppléant.

Banqueroute frauduleuse et abus de confiance

François-Victor-Flament, âgé de 35 ans, né à Béthune, ex-panquier audit Béthune.

Défenseur : Mᵉ Dubron, de Douai.

Acte d'accusation

Le 1er août 1889, il fut fondé à Béthune une société en commandite par actions au capital de 400,000 francs, représentant 1,600 actions de cinq cents francs chacune, François-Victor Flament fut nommé gérant de cette société qui prit le nom de « Caisse Commerciale de Béthune, F. Flament et Compagnie. » Les inventaires présentés chaque année au conseil de surveillance semblaient indiquer une situation prospère, lorsqu'en 1891, la caisse commerciale suspendit ses paiements.

Le 3 avril 1891, Flament fut mis personnellement en état de faillite et la société qu'il dirigeait fut elle-même déclarée en faillite par jugement du Tribunal de commerce de Béthune en date du vingt du même mois.

Le liquidateur nommé par le syndic accuse un passif de 648,418 francs, confirmés, un actif réalisé de 50,662,96 centimes seulement et par suite un déficit de 598,755 45 centimes.

L'information ouverte contre Flament a établi à sa charge le crime de banqueroute frauduleuse et les délits connexes de banqueroute simple et d'abus de confiance.

Le syndic de la faillite évalue à 277,512 fr. 30 c. le montant total des sommes détournées par le prévenu au préjudice de la caisse commerciale.

— Pour opérer ces détournements, Flament tirait des chèques dans lé prélevait le montant sans avoir fait provision ou s'appropriait des sommes d'argent dont il fit dédoublé par le compte à ses clients.

— D'autre part, une perquisition opérée au domicile de son père a amené la découverte de diverses valeurs s'élevant en total à la somme de 10663,10 centimes, que Flament prétendait avoir donné à son père la veille de son arrestation. Au cours de cette perquisition, il a été trouvé une certaine quantité de vins, liqueurs et objets mobiliers qui étaient revendiqués par Flament père, mais qui semblent avoir fait partie de l'actif du failli et en avoir été détournés.

Le rapport du syndic constate que Flament n'a pas déposé son bilan dans les quinze jours de la cessation de ses paiements, que ses livres n'étaient pas tenus régulièrement et que ses inventaires ne présentaient pas la véritable situation active et passive ; qu'il faisait des dépenses exagérées, approvisionnant sa cave d'une telle quantité de vins et liqueurs que la somme s'élevait à plus de trente mille francs ; qu'il se livrait à la circulation de billets de crédit ; qu'il fit de nombreuses demandes de prolonger son existence commerciale, et enfin qu'il se livrait des spéculations aléatoires sur les marchés, sur lesquelles il a perdu environ huit mille francs.

Flament a en outre commis une série d'abus de confiance au préjudice des sieurs : Delpor à François, Bégbin Augustin, Caillerot Sylvain, Clément Patrice, Blocquel Hubert, Crasquin Louis, Pauvart Sophie, Bonnaire Jules, Cadenet Gérard, en la liquidation de la société Turbier, Flament et Cᵉ, Gilles Henri, Bonnaire Jules, Bonnaire Jules, rue Valembois, Leden Remy, Vasseur Alfred, Colombier Paul, Pauquette Léon, Parier Léon, Cordille Alfred, Leroy Dido, Telen Louis.

Il détournait de leur destination les sommes ou les valeurs au porteur qui lui étaient remises par le dépôt de la caisse commerciale à titre de dépôt ou de mandat et pour en faire un usage déterminé ; il s'est approprié ou a commandé ou disposé les valeurs qui lui étaient confiées chez un banquier, en garantie des avances de fonds qu'il obtenait à l'aide de ces nantissements.

Le prévenu qu'il a ainsi causé s'élève à la somme de 10,910 francs.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

Femmes et Fleurs

Mesdames, bien souvent, l'on vous compare aux fleurs.

Le Mikado parfait, aux divines senteurs,
Vous en donnera seul, pour faire l'homme enclare,
Non-seulement l'éclat, mais le parfum suave.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCIER, 21, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

On nous prie d'annoncer que M. et Mme Meier, dentistes de Courtrai, descendant à Roubaix, rue du Collège, 73, seront absents du 24 décembre au 4 janvier.

L'Effet fut prompt

Pendant la guerre de 1870-71 j'ai fait la campagne comme sergent-major aux Francs-Tireurs des Vosges. Depuis, je souffrais, par intermittence, de douleurs qui me prenaient tantôt à l'épaule, tantôt aux jambes, tantôt à toutes les jointures.

J'ai eu plusieurs accès qui m'ont tenu au lit pendant une ou deux semaines. Les médecins m'ont fait prendre du salicylate, des purgations, et presque tout ce qui est ordonné en pare l'cas, mais sans succès appréciable.

Seul le St. Jacobs Oil m'a réussi.

C'était au mois de Décembre ; je gardais le lit depuis douze jours quand mon médecin me dit : « Essayez donc de vous frictionner avec le St. Jacobs Oil. »

J'essayai, l'effet fut si prompt que, le soir, je pus me lever dans ma chambre. Je dormis bien la nuit, et le lendemain je pus descendre à mon magasin.

Inutile de vous dire que je conseille le St. Jacobs Oil à toutes personnes qui souffrent.

CHIROL, Chemisier,
3899 53, Fg Montmartre, Paris.

L'EXCELLENT VIN
DE
BANYULS-SIRBOLES

ne contient que des substances toniques, fortifiantes et nutritives.

C'est, d'ailleurs, le SEUL APÉRITIF recommandé par les *célébrités médicales*.

DANS TOUS LES CAFÉS
et chez les Entrepositaires
Exiger banyuls.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre de Roubaix. — *Le Truc d'Arthur-Mireille.* — Nous ne parlerons pas l'avis d'un confrère s'en pensant au nombre d'actes représentés dans le drame, mais pour reprocher l'heure tardive à laquelle s'est terminé le spectacle.

Continuerons-nous à dire que différemment indiqués ahoment d'abonne heure le lundi, les théâtres peuvent donc aux, ouvrir leurs portes plus tôt. C'est ce qu'ils faisaient jusqu'ici : pourquoi a-t-on changé de système lundi soir ? Nous ne nous chargeons pas de l'expliquer, n'étant pas dans les secrets de la direction ; mais nous pouvons assurer qu'en commençant à l'heure ordinaire les sept actes du programme seraient pu être représentés sans que le public du lundi — que la quantité n'étère pas — soit exposé jusque minuit quarante comme cela s'est encore pratiqué.

Très rondement enlevé « le Truc d'Arthur ». Certains artistes ont été excellents, notamment MM. Dargyle, Pongé, Michelin, Vernier, tous quatre ayant bien compris leur rôle respectif : moins bon, mais étant les femmes, Mmes Dargyle, Magdeleine et Willemot, qui n'ont donné rien de plus relatif à leur emploi.

Mireille a donné une nouvelle occasion à Mmes Dlm, Grozel, Laville, Benson, Mlle Dlm et Delbos.

Lorvel.

Nouvelles à la Main

Nos bébés.

— Papa, veux-tu m'acheter un jambour pour mon jour de l'An ?

— Ah non, par exemple ! tu fais déjà assez de bruit rendant toute la journée.

— Mais je te promets que je n'en jouerais que lorsque tu dormiras.

***

Un bohème, pauvre d'argent, mais riche d'esprit, se présente chez le baron Rapluset pour le prier de lui venir en aide.

— M. le baron ne reçoit pas, lui répond le valet de chambre.

— Il est non reçu ! pas, ça m'est égal, pourvu qu'il donne !

BRUIS-MASSON.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Direction H. Dubois. — Du 24 décembre au 1er janvier.

Vendredi 25, à l'occasion des fêtes de Noël, LES DRAGONS DE VILLARIS

Opéra-comique en 3 actes.

On commencera par la représentation du grand succès

JEANNE D'ARC

Féerie, 4 actes, 12 tableaux à 6 h. 3/4.

Théâtre du Vaudeville, rue des Archimèdes — Richard-Lemoine. — Direction : Mme veuve G. Dessaigne.

Turbier, 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h.

Vendredi 25 décembre 1891, à l'occasion de la Noël, représentation extraordinaire. Spectacle offert aux dames.

Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. — Deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place.

Tout Roubaix verra la dernière représentation de Flammette sacrée.

LA PETITE MIONNE

Drame à grand spectacle en cinq actes et neuf tableaux.

Immenses succès :

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opéra comique en 4 actes, par M. Perrin et Terrail.

Ordre du spectacle : 1° La petite Mionne, et 2° Les Mousquetaires au couvent.

Au premier jour : L'Oncle Célestin ; Mme Hayett ; privilégiés exclusifs du genre Dumanoir.

NOTA : On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonon, carrefour rue de Blanchemaille et place M. Germain, au Comptoir Roubaisien, rue de l'Alouette.

Etat-civil de Roubaix

du 22 décembre

Naissances. — Paul Hoogstoel, rue de Paris. — Marcel Bonteinrinque, Pont de Neuville. — Gaston-Constant Florin, rue du Brun-Pain. — Grville et Madeleine Cattez, Epinette. — Dauve Leclercq, rue Wasquehal.

Du 23

Eugène Happe, rue Monge, cour Delplanque. — Louis Mouvet, rue Voltaire. — Louis Destombes, rue Pierre-de-Roubaix. — Henri Gilbert, Grande-Rue. — Gabrielle Semet, rue Lamoy. — Alphonse Broche, Hôtel-Dieu. — Jeanne Hennion, rue Turgot.

Décès du 22. — Florine Lacoste, 38 ans, sans profession, Blanc-Seau. — Clairé Fronny, 1 mois, rue de la Croix-Rouge. — Henri Gemet, 54 ans, *Hôpital-Civil.*

Du 23

Louise Moens, 30 mois, rue Marlière. — Zoé Coulon, 1 mois, rue St-Antoine. — Prosper Meunier, 53 ans, rue Fontenoy.

Mariage. — Entre : Louis-Joseph Dendevel, 50 ans, cabretier, rue Pierre-de-Roubaix, et Rosalie Ostyn, cabaretière, 45 ans, rue des Longues-Haies.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 20 décembre

Berthe Dutoit, rue du Tilleul. — Madeleine Dubiolt, rue du Gand. — Pauline Helbuin, rue de Huse. — Valentine Hennion, rue de Gin avez. — Blanche Vanniewenhuyse, rue de Guinem. — Marcia Desbonnet, rue du Collège — Madeleine Destombes, rue du Bois. — Hélène B.yé, rue de Gand. — Aida Bauwens, rue Cavelier. — Marie Meerman, aux Phalempins. — Henri Vermeersch, rue Masquelier. — Achille Nollet, rue de Renaix.

Du 21 au 22

Jean Bonnard, rue d'Hem. — Georges Coppin, rue Fin de la Guerre. — Léonie Gansaert, rue Blanchard. — Alfred Dépoorter, rue de la Croix-Blanche. — Marie Bigout, rue du Caire. — Achille Haquette, rue Masquelier. — Julia Catteau, aux Phalempins.

Du 23

Albert Vanstevenkate, rue Jeira. — Angèle Sambasart, Pont-de-Neuville. — Noël Delberghe, ruelle Codron. — Marie Delabaye, rue du Calvaire. — Théophile Deporteere, aux Orions. — Germaine Nollet, rue du Chêne-Houpline. — Madeleine Dumortier, rue Marlière. — Maria Duterte, rue du Moulin-Fagot. — Aurès Sonnaert, rue de Gand. — Aimée Repoco, rue de Wasquehal.

Décès du 20. — Suzanne Havenez, 4 ans 3 m., aux Phalempins. — J. B. Cotte, rue Jonbert Coispain. — Germaine Bouche, 5 mois, Croix-Rouge, *Hôpital-Civil.* — Jules Bonte, *Hôpital-Civil.* — Louis Hache, 65 ans 10 mois, domestique, rue de la Latte. — Malvina Douart, 1 an, rue Fin de la Guerre.

Du 21

Adèle Quivron, 65 ans, sans profession. — Augustin Gale, 67 ans 7 mois, rue Houchard. — Sylvie Grimonprez, Hôpital-Civil, 62 ans 9 mois, sans profession.

Dé 23

Paul Adam, rue du Jambon. — Désiré Barbe, 49 ans, message, rue Fin de la Guerre. — Clément Florin, 64 ans, sans profession, rue du Brun-Pain. — Louis Cauchy, trieur, rue du Chêne Houpline.

IMPRIMERIE
DE
l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

BUREAUX :
Rue du Vieil-Abreuvoir, 12, à Roubaix.
Rue Verte, 56, à Tourcoing.

Cartes de Visite
sur Bristol
1 fr. 45 Le Cent 1 fr. 45

SUR IVOIRE EXTRA-SUPÉRIEUR
2 fr. Le Cent **2 fr.**

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte.

Très belles Enveloppes pour Cartes de Visite à 75 Centimes le Cent.

Cabinet de M. Henri DESCHAMPS
Rue de la Gare, 45, ROUBAIX

DÉFENSE EN JUSTICE
Tribunaux de Commerce et Justices de Paix
CONSULTATIONS GRATUITES
de dix heures à midi.
AGENCE IMMOBILIÈRE
Expertises après incendies.

ASTHME GUERISON CERTAINE par l'Poudre de Spermidon. Seul remède, Succès immédiat. Spermine à 1fr. Dans toutes pharmacies et 1fr. Dans LILLE, envoi gratis et franco boîte d'essai et certificats de guérisons.

PAPETERIE
Bureau du Journal, rue Verte, 56, à TOURCOING

Beau papier anglais
La boîte de 25 feuillets et 25 enveloppes
50 Centimes

Très belles Enveloppes bulles et Enveloppes vergées à 50 cent. le Cent.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 23 décembre

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 qual. cour. Cote jour	TYPE B F Cote préc.	TYPE B F Cote jour
Janvier	4 65	4 65	4 45	4 45	4 25	4 25
Février	4 65	4 65	4 45	4 45	4 25	4 25
Mars	4 675	4 675	4 45	4 45	4 25	4 25
Avril	4 70	»	4 45	4 45	4 25	4 25
Mai	4 725	4 725	4 45	4 45	4 25	4 25
Juin	4 75	4 75	»	»	»	»
Juillet	4 775	4 75	»	»	»	»
Août	4 775	»	»	»	»	»
Septembre	4 80	»	»	»	»	»
Octobre	»	»	»	»	»	»
Novembre	»	»	»	»	»	»
Décembre	4 625	4 50	»	»	4 50	»

Du 24

Peignés d'Australie
Type A, B

Janvier	5 20	Juillet	»
Février	5225	Août	»
Mars	5225	Septembre	»
Avril	5 25	Octobre	»
Mai	5 75	Novembre	»
Juin	5 25	Décembre	5 20

DÉTAIL DES VENTES
Cannes de Roubaix-Tourcoing
Contrat 1

Janvier	20,000 »	à 4,65
»	10,000 »	à 4,675
Mars	5,000 »	à 4,675
»	10,000 »	à 4,70
Mai	10,000 »	à 4,75
Juin	10,000 »	à 4,75

Cannes de Tourcoing
Contrat 1

Mars	5,000 »	à 4,675
»	5,000 »	à 4,70

Total de la journée : 70,000 kilos.
Tendance : Soutenue.

LAINES

Anvers, 23 décembre.
En 4 qualité, il a été traité 24 balles de la Plata en suin et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata
Contrat A

Juin, 5,00 0/0 juillet, 5,00 0/0; août, 5,00 0/0, septembre, 0/0.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat M

Décembre, 4,52 1/2 ; février, 4,52 1/2 ; février, 4,55 0/0 ; mars, 4,57 1/2 ; avril 4,60 0/0 ; mai 4,60 0/0 ; juin, 4,67 1/2 ; juillet 4,70 0/0 ; août, 4,70 0/0 ; septembre 4,72 1/2, octobre, 4,75 1/2 ; novembre, 4,75 0/0.

Ventes : 150,000 kil.

Contrat M

Sept. 0,00 0/0; octobre, ; décembre 4,62 1/2.

Marché soutenu.

HOUBLONS

Paris, 23 décembre.

Le froid survenu depuis quelques jours commit aux brasseurs l'occasion d'assurer leur approvisionnement, et ils se sont empressés d'user une influence favorable sur les affaires.

Houblon 75, soit effet de l'approche des fêtes de fin d'année, soit par suite de nouvelles de jour en jour plus élevées des détenteurs les transactions ont cependant été de peu d'importance cette semaine.

Au marché de Nuremberg, elles ont porté sur 1900 balles contre 2,900 balles la semaine précédente. Les cours se maintiennent avec une remarquable fermeté, n'ayant acquis aux nouvelle avance de 1r 10 c. On peut admettre que cette limitation des affaires est plutôt attribuable à la faiblesse des stocks et à la diminution des arrivages qui a un changement de saison.

Voici les prix cotés au dernier marché :

Qualités courantes	M. 115	140
Houblons de montagne	130	140
Spalies environnantes	110	120
Hallertau	130	145
Vendanges sur choix	140	150
» de choix	125	135
Saaz	115	145
Alsace	120	135
»	50	60

Les marchés Belges et américains suivent par conséquent des avis fermes.

Les arrivages à Londres de houblons américain sont considérables, mais la demande reste de grande ampleur sur le marché, la marchandise qui arrive étant complaisant de quitter le port d'embarquement.

Les exportations de houblons d'Amérique, du 1er septembre 1891, atteignent 24,721 balles, Poids 7,457 balles pour la période correspondante de 1890.

Pendant la même période, il a été importé en Amérique un houblon d'Europe 1,582 balles contre 3,816 en 1890.

Les marchés belges sont également très fermes. — Alost cote 118 et 120 fr. — Poperinghe, 110 et 115.

Les houblons surannés ont été l'objet de transactions suivies ces jours derniers.

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

HUILES	Cotées	HUILES	Cotées	GR. TOUR.	Cotées
23 Déc.		Fabr.	Fabr.	Fabr. les 100 kilos.	
	Préc.	Jour	Préc.	Jour	Préc. Jour
Colza	—	67 —	—	—	— —
Œillette b. f.	—	—	—	—	— —
Lin de pays	—	54 —	51 50	—	25 —
Lin étranger	—	49 50	—	23 —	23 —
Cameline	—	—	—	—	— —
Chanvre	—	—	—	25 —	11 —

Huile épurée pour quinquet 78 — 4 —

PARIS, 23 Déc. (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza			Huile de Lin		
	22	23		22	23
Courant	63 25	63 —	Courant	50 75	50 75
Nov.	63 —	63 —	Nov.	50 —	50 —
4 premiers	63 50	64 50	4premiers	51 50	51 75
4 mars	64 —	65 75	4 mars	52 75	52 50

CAFES

HAVRE. — (A terme)

Janvier	1892	83 —	Juillet		78 —
Février		81 50	Août		77 75
Mars		80 50	Septembre		77 50
Avril		79 50	Octobre		76 50
Mai		79 75	Novembre		76 —
Juin		78 —	Décembre	1892	47 75

ANVERS. — Santos.

Janvier	1892	88 —	Juillet		— —
Février		— —	Août		— —
Mars		— —	Septembre		— —
Avril		— —	Octobre		— —
Mai		— —	Novembre	1892	— —
Juin		— —	Décembre		87 —

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précédent
Sucre N° 3 (88 degrés)	37 50	38 —
» acquitté	—	37 —
» blanc n° 3	—	39 —
» pain 6 kil. N° 1	111 —	111 —
Betteraves disponibles	—	46 25
Mélasses	—	28 —
3/5 fin disponible	—	— —

PARIS, 23 Déc. (*Dépêche spéciale*).

Sucre cristallisé		
Roux 88°	37 —	38 75 —

Sucres blancs		
Courant	40 12	40 25
Janv.	40 37	40 62
4 premiers	41 —	41 —
4 mars	41 50	41 50
Raffiné	105 —	104 50

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 23 Déc. — (*Dépêche spéciale*).

Farines : 12 marques.					
	22	23		22	23
Courant	58 25	58 50	Janv.-Fév.	59 25	59 25
Janv.	58 75	59 —	4 premiers	59 75	59 75
Marque Corbeil	62 —	—	Circulation	0,00	

Blés.					
Courant	26 50	26 75	Janv-Fév.	27 25	27 25
Janv.	27 —	27 —	4premiers	27 50	27 50

Courant	21 —	21 —	Janv-Fév.	21 25	21 25
Janv.	21 25	21 —	4 premiers	21 25	21 25

ALCOOLS

PARIS, 23 Déc. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux		
Courant	45 —	45 75
Janv.	45 —	— —
4premiers	45 25	45 —
Mars	47 —	47 —

COTONS
HAVRE

Janvier	1892	50 —	Juillet		53 —
Février		50 —	Août		53 —
Mars		51 75	Septembre		53 —
Avril		51 50	Octobre		53 25
Mai		52 —	Novembre		53 25
Juin		52 —	Décembre		53 25

PETROLES

ANVERS			
Disponible	Ventes	Fermeté	Vente
March	16 —	— —	16 —
Vendredi	— —	— —	— —
Lundi	— —	— —	— —
3 premiers mois	— —	— —	— —

LILLE 23 Déc. — Marchés des Huiles.					
		Ventes			
Espèces	Année	Lille arr.	Dep.	Dép.	Prix
Colzas	191	193	24	» 50	» 50
Vesches	324	92	244	» 50	» 50
Tourneux	61	22	39	» 50	» 50
Vesces	212	179	31	1 30	1 15
Moutons	561	314	210	» 92	» »
Poids	403	247	156	» 92	» »

BOURSE DE LILLE

Du 23 décembre

Marché très animé, transactions nombreuses et à la hausse.

Amiin, de 4,918,75 fait 4,950 ; Courant, de 4,925 fait 12,300 ; Courant, de 4,950 fait 4,950 ; Dédrges de 50,100 fait 50,300 ; Essentielle, de 2,402,50 fait 2,405 ; Mauvaise, de 0,000 fait 50,000.

Stationnaires : Epinac à 100 et Cofrouvin à 4,750.

Sont cotés en baisse : Bully-Grenay de 2,192,50 à 2,190 ; Vicoigne-Nœux, de 50,700 à 50,625 50.

Le Crédit du Nord monte de 160 à 180.

Le Crédit Lyonnais cède 5 fr.

1er décembre 1891 — Ancêtre, 66 fr. 67. — Lévin, 220 fr.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 23 décembre

Emp. 2 1/2 c. t.	86 10		Canal Ha. 1888		94 30
— 2 1/2	101 95		— 1887		— —
— 3	101 15		Obligations		— —
— 3	98 55		—		— —
— 2 1/2	— —		—		— —
Amortis 4 1/2	119 20		Tourn.	1888	98 10
— 4	109 —		—	1889	97 —
— 3 1/2	97 75		Gand		102 50
Cr. com. 4 1/2	117 25		Ath.		104 —
— 4	109 50		Lieg.		102 —
— 3 1/2	98 50		—		102 —
— 3	85 50		—		102 —
— 2 1/2	75 —		—		102 —
Anvers	109 50		—		102 —
— 1887	109 50		—		102 —
Nat. 1887	107 —		—		102 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 décembre.

Le mouvement de reprise commencé hier s'est accentué aujourd'hui, le 3 % ayant fait une hausse notable sur les derniers cours notifiés la veille.

Le 3 0/0 clôture de 95 centimes.

Le 3 0/0 Amortissable de 1 fr.

L'Amortissable 3 0/0 de 1 fr.

Le 4 0/0 de 1 fr. 50 centimes.

Le 4 0/0 Extérieur est à 1 fr. 10 centimes.

Les actions de la Banque de France sont en hausse de 25 francs.

Les actions de la Mine de cuivre espagnole « la Morena » se cotent en baisse 104, c'est-à-dire avec une prime de 4 fr. en moins sur le cours précédent.

A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — ROUBAIX
Rue Nationale, 0 bis, Lille, rue de la Gare, 4

ACHAT ET VENTE A FORFAIT
ET ORDRES DE BOURSES
TITRES CONTRE ESPÈCES

Charbonnages
Coupons et Titres remboursables payables à présentation — Transferts, Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons.
Vérifications et Timbrage.

Souscriptions sans frais à toutes émissions
avec facilités de paiement pour les titres cryptionnés importantes.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le gérant : X. DUHAMDE.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 60

Fleur-de-Mai

TROISIÈME PARTIE

LA FADE GRISE

Mais les trois auditeurs de Félix semblaient très effrayés.

— Alors, murmura Michel, elle ne t'a rien dit, rien fait...

— Non... elle mangeait, voilà tout ce que j'ai vu...

Les yeux de Michel brillèrent d'une façon féroce.

— Oh! si tu avais eu ton fusil... Tu aurais pu la canarder comme le l'aurais voulu.

— Avec ce que ce craint les balles... T'es fou !...

Laurent agita ses grands cheveux d'un air capitalement pensant :

— Tout le monde sait bien que ces créatures-là, ça n'a pas peur des balles... Elle lui aurait envoyé sa balle par la figure... Et puis elle l'aurait pris par le cou et l'aurait étranglé... Ah! mais...

Mingat secoua la tête.

— Je ne sais pas tout ça.... Tout ce que je sais bien c'est qu'elle avait faim et qu'elle dévorait en montrant ses dents blanches...

— Ben oui ! Ben oui ! Mais qu'que tu veux faire après tout cela ?

— Voilà pourquoi je suis venu vous trouver. Par ce que cette bestiale-là elle fait du tort partout. Elle jette un sort à l'un, une mauvaise balade à l'autre, enfin!... la clique n'est plus tranquille.

Les trois buveurs répondirent d'un sonnant accord :

— Ca, c'est vrai.

— Alors, moi, j'ai une idée... Faut purger la contrée de cette mauvaise bête-là.

Les trois têtes qui s'étaient rapprochées s'écartèrent soudainement.

Il était évident que l'idée de Félix ne souriait que très médiocrement à ses trois compagnons.

Félix Mingat reconnut la nécessité d'arroser quelque peu le courage de ses camarades.

— Trois autres glorias, mère Cadion, commanda-t-il d'une voix forte.

Et il ajouta :

— C'est toujours moi que je paye....

Les trois glorias apportés et flambant, la conversation continua.

On a compris que les dangers courus par la commune, grâce à la présence dans la contrée de la Fade Grise, importaient fort peu à Félix Mingat. Mais une chose lui avait mis du cœur au ventre.

C'est cet les paroles de Reynette, disant à l'amoureux Victor :

— Faut lui faire du bien, lui donner de bonnes choses, et elle nous jettera un bon sort.

C'était à cela qu'il voulait parer... Car ce gros garçon se sachait d'une passion insensée pour Reynette.

Il était de la jolie fille des Buleaux, il y pensait la nuit tout comme le jour, et le moitié de son aversion haineuse pour Victor venait de cette affection repoussée.

Ah! Reynette!... pour posséder Reynette, il était capable de commettre un crime.

Naturellement, puisque le cœur de celle-ci était plein de Victor, elle ne pouvait sentir Félix Mingat...

Et l'amour quand il est repoussé se rapproche par bien des côtés de la haine.

Il y avait donc des instants où Mingat se demandait s'il n'excérait pas Reynette plus qu'il ne l'aimait.

Et il cherchait alors quel moyen il fallait employer pour empêcher la Fade Grise de vivre et aide à Reynette et à Victor, et de prendre son amour.

Pour cela, il était indispensable de mettre la créature qui inspirait à toute la contrée une si violente terreur dans l'impossibilité de nuire du jour au lendemain.

C'était bien osé, pour un gars qui ressentait une telle frousse... Mais l'amour donne, nous dit-on, de l'esprit aux plus sots, et aussi du courage à ceux qui n'en ont pas.

Dans la passionnante ardeur qui le dévorait, Félix Mingat ne pouvait-il conquérir la vaillance nécessaire pour tenir tête à la créature diabolique ? Il l'espérait, il lui comptait à tout le monde, dans ces cantons, une si profonde terreur ?

Cette terreur, il n'aurait pas eu le cœur d'y aller seul. Mais avec d'autres, se sentant les coudes, avec des camarades, cela changerait la question du tout au tout.

Ces quatre glorias avaient été absorbés, et encore quatre autres, que Mère Cadion versa aux lèvres des buveurs.

Les trois compagnons de Félix étaient arrivés à ce point calminant où il voulait les amener...

Cela bourre plus tard, ils ne doutaient plus de rien.

— Moi, si je le tiens, disait Michel en louchant d'une manière affreuse, si je lui crève dedans, je lui f